

## Un système harmonisé pour réglementer tous les pesticides au Canada?

Comme on le sait, le rapport fédéral sur les pesticides rendu public par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable présidé par l'Honorable Charles Caccia en mai 2000 avait soulevé l'ire de nombreuses parties, notamment des industriels. Ce rapport déterminant (voir <http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/36/2/ENVI/Studies/Reports/envi01-f.html>) avait fait état des graves problèmes engendrés par notre utilisation massive de pesticides. En outre, on y avait recommandé, à la case départ, de bannir les pesticides à des fins non essentielles dans les plus brefs délais possibles.

### Réponse du gouvernement

À la surprise de tous, l'ancien ministre de la Santé Allan Rock et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) ont lancé une *Stratégie de pelouses saines* qui viendrait réduire les usages résidentiels – non pas les éliminer. Cette stratégie consistait principalement à réunir les intervenants autour d'un ordre du jour prédéterminé, la plupart provenant de l'industrie, et de discuter de moyens de réduire les risques pour la population non pas par l'adoption d'alternatives aux pesticides autant que par divers autres moyens dont l'amélioration des étiquettes, la lutte intégrée (approche favorisée par l'industrie des pesticides), la formation des vendeurs, réserver certains produits aux commerçants et en restreindre l'usage par les consommateurs, etc. À l'écoute de la population, la députée Marlene Jennings présenta un projet de loi privé au gouvernement visant à faire adopter une interdiction, pour l'ensemble du Canada, des pesticides utilisés à des fins esthétiques. Malgré l'appui d'une multitude de membres du parti au pouvoir, de nombreuses pétitions lues en Chambre par d'autres députés, le projet de loi fut abandonné dans les rouages politiques.

### On constate des lacunes à la nouvelle loi proposée

Le dossier s'est poursuivi sous l'égide de l'Honorable Ann McLellan, nouvellement nommée ministre de la Santé au début de l'an 2002, avec l'introduction en mars dernier du projet de loi C-53. Bien que généralement bien accueilli en raison des nettes améliorations par rapport à l'ancienne loi vieille de plus de 30 ans régissant les pesticides au pays, les protecteurs de la santé et de l'environnement n'ont pas manqué d'aviser le gouvernement que d'importantes lacunes subsistaient toujours à l'endroit de la protection des populations. Malgré des audiences publiques tenues à toute vitesse de nombreuses associations de médecins, universités et organismes environnementaux ont réussi à s'imposer devant le Comité permanent de la santé chargé de faire ses recommandations au gouvernement face à l'adoption du projet de loi présenté par la ministre de la Santé. Au terme de ces audiences, ces intervenants ont toutefois pu constater que la majorité de leurs témoignages pourtant forts éloquentes ne furent pas pris en considération dans le processus d'approbation de la loi. De nombreux témoins à ces audiences s'étaient d'ailleurs plaints de disposer d'à peine plus de cinq minutes pour s'exprimer sur une question aussi importante. La plupart des membres du Comité s'étaient montrés très peu à l'écoute. Il y avait d'abord ceux qui avaient quitté la salle pour toutes sortes de raisons, ceux qui s'étaient permis de lire des journaux et d'autres qui étaient même allés jusqu'à répondre à leurs communications électroniques et cellulaires pendant ces audiences.

## Nouveauté



### En vente partout!

Dans un témoignage inédit, Olga Prin, membre de la CAP, raconte son histoire, son éveil et son intérêt croissant pour l'environnement et son impact sur la santé. Une solide bibliographie encadrée par de nombreux témoignages de médecins et d'experts donnent du poids à sa réflexion. « Ce n'est pas un autre livre sur la santé. Je l'ai écrit par souci de responsabilité civile » explique-t-elle. « C'est une réflexion actuelle puisque nous sommes arrivés à un carrefour où il faut entendre et affronter la réalité ».

*Tiré d'un article paru dans  
The Hudson Gazette, oct.2002*

### Victimes d'un héritage contaminé

Un nouveau regard sur l'effet de l'environnement sur notre santé  
Olga Prin aux Éditions PubliStar  
Québecor Média, 2000  
ISBN 2-89562-070-9

## Projet d'animations

### « Sensibilisation à la réduction des pesticides »



Nature-Action Québec a conçu un projet de sensibilisation des citoyens par le biais des enfants au niveau provincial, financé par Action-Environnement (Environnement Québec) en organisant des animations au cours de l'été en camp de jour, et durant l'automne en milieu scolaire. Dix partenaires répartis dans différentes régions du Québec nous ont suivis dans ce beau projet, dont la CAP (Montérégie), la Ville de Baie-Saint-Paul (Charlevoix), CREER (Centre du Québec), CREDD (Lac St-Jean), Association Forestière du Saguenay (Saguenay), CRE (Laurentides), Corporation de Protection de l'Environnement (Côte-Nord), MAP-Rimouski (Bas-St-Laurent), Vivre en Ville (Québec) et CHARMES (Estrie). Chaque partenaire a sensibilisé plus de 300 enfants et par le fait même 600 parents. Dans l'ensemble, ce projet a donc permis de sensibiliser plus de 3000 enfants et indirectement plus de 6000 parents-consommateurs. Les activités se sont déroulées avec le support d'un feuillet illustré où les animateurs ont fait parler les enfants au sujet des dessins. Ils ont de plus, invité les enfants à rapporter le feuillet à la maison pour en discuter avec leurs parents afin de connaître leurs habitudes d'entretien de la pelouse. Au bureau de la CAP (la Coalition pour les Alternatives aux Pesticides), trois étudiants ont été engagés cet été pour réaliser des animations auprès des jeunes de 6 à 12 ans dans les camps de jour en utilisant en plus des feuillets, leur propre déguisement de coccinelle, de pissenlit et de trèfle. Ce projet a permis à la CAP de sensibiliser près de 700 enfants et indirectement 1400 parents-consommateurs dans la région de la Montérégie (St-Bruno-de-Montarville et les villes environnantes).

Marie-Claude Blanchette, Chargée de projet  
Coalition pour les alternatives aux pesticides



Nous avons tenu un kiosque lors du **Colloque annuel sur l'Éducation à l'Environnement** le 8 novembre dernier à l'École secondaire Père-Marquette à Montréal. Des enseignantes et enseignants de plusieurs commissions scolaires de l'île, une trentaine de groupes environnementaux et gouvernementaux ainsi que quelques maisons d'édition étaient présents. Encore une fois, la CAP a suscité un grand intérêt auprès de nombreux participants et a distribué une grande quantité de feuillets d'information sur les alternatives aux pesticides.

Visitez notre site web qui a été amplement complété durant l'été par une stagiaire des HEC :  
<http://www.cap-quebec.com>

Vos suggestions sont les bienvenues!

## Le Québec à la une en matière de pesticides

La Coalition pour les alternatives aux pesticides du Québec se rend à Paris et à Washington

**Un automne très affairé pour les dirigeants de la CAP. De New York à la Nouvelle-Zélande, les questions et les invitations fusent de partout dans le monde.**

En outre, Édith Smeesters, présidente de la Coalition, s'est rendue à Paris, France, pour donner une conférence sur les activités de formation de la Coalition au Québec et au Canada en matière d'alternatives aux pesticides. Madame Smeesters a profité de l'occasion pour partager des divers efforts mis de l'avant par le ministère de l'Environnement du Québec en collaboration avec divers autres organismes dont celui de la Santé publique dans le but de réduire la dépendance sur ces produits ainsi que l'exposition des populations, de la faune et de l'environnement.

Même scénario du côté de Michel Gaudet, vice-président, qui fut appelé à se rendre à Washington peu après pour traiter des mêmes préoccupations. Ce dernier confirme que les initiatives du Québec sont très remarquées à l'échelle internationale où l'on constate une prise de conscience accrue face au cumul des substances chimiques dans l'environnement.

## L'Ontario au lendemain de Hudson

**Partant essentiellement du souci de préserver ses réserves d'eau potable tirées d'un lac, Cobalt, une ville située au nord de l'Ontario, est la première de sa province à avoir opté sans bruit pour un règlement interdisant les pesticides sur les propriétés privées de son territoire.**

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, cette interdiction ne vise toutefois pas les traitements de piscines, d'eau potable et les mesures prises pour lutter contre des infestations constituant une menace pour la santé. Les agriculteurs continuent d'avoir droit de recourir aux pesticides mais sont désormais tenus de faire rapport de leur utilisation sur une base annuelle à la municipalité.

Suzan Koswan, membre de *Pesticide Free Ontario* regroupant plus d'une centaine de citoyens et d'organismes a rapidement commenté auprès des autorités de la région de Waterloo : « Des municipalités environnantes ont déjà atteint virtuellement tous leurs objectifs d'élimination des pesticides sur les terrains publics. Il est grand temps pour les citoyens de la région d'obtenir une protection équivalente dans les rues de leurs quartiers. »

### **42 municipalités ontariennes songent à réglementer**

Selon un récent sondage mené auprès de l'ensemble des municipalités de l'Ontario par le Comité consultatif sur les pesticides, 42 municipalités songent à restreindre l'usage des pesticides sur les propriétés privées. Nombreuses sont celles qui ont dit souhaiter voir la province procéder elle-même à ces restrictions.

### **Opinions partagées à Ottawa**

C'est certes dans la région d'Ottawa que tous les yeux sont rivés actuellement puisqu'il s'agit de la capitale et que les pressions pour bannir les pesticides ne cessent de s'amplifier. Les arguments pour justifier cette mesure se font d'autant plus convaincants.

## Soirée bénéfice au profit de la CAP

Projection du film et discussion

**ORGANIC**

**PROPHECIES** par Ryan Young

Documentaire qui explore le mouvement de l'alimentation bio mettant en vedette le Dr Ken Taylor, Dr Ann Clark, Brewster Kneen et Alain Grouette, N.D. (44mins)  
**5\$/personne**

**Vendredi 22 novembre - 19h**  
Université Concordia  
Auditorium H-110  
Édifice Hall  
1455 boul. de Maisonneuve O  
**Pour info : (514) 457-9590 ou (450-441-3899)**

## AVIS

**LA VILLE D'OTTAWA TIENDRA DES AUDIENCES PUBLIQUES LE 21 NOVEMBRE 2002 SOUS LE THÈME DES PESTICIDES UTILISÉS EN MILIEU URBAIN**

**Pour plus de renseignements : [pesticide@ottawa.ca](mailto:pesticide@ottawa.ca)**

## Document surprise

En parallèle, l'ARLA vient de publier une proposition pour un système harmonisé de classification des pesticides au Canada qui **définirait de manière officielle ce qu'est un pesticide, à quelle classe chaque produit doit appartenir et dans quelle mesure il peut être restreint.** Dans un bref communiqué envoyé à une liste de membres sélectionnés, on cherche à récolter les commentaires face à ce document avant de *poursuivre* le travail qui, dit-on, aurait été amorcé à l'échelle internationale depuis 1992 et pour lequel le Canada jouerait un rôle particulièrement important. Encore faut-il saisir toute la teneur du document en question avant de pouvoir en juger l'impact sur toute législation future : voir <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/francais/pdf/fpt/gtccp/propdoc-f.pdf> (français) ou <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/english/pdf/fpt/ciwg/propdoc-e.pdf> (anglais)

## Santé : dépliants à découvrir

### Les pelouses, les pesticides et la santé

Nouveau dépliant de la CAP préparé en collaboration avec le Groupe scientifique sur les pesticides de l'Institut national de santé publique  
[www.cap-quebec.com/pdf/feuillelet\\_sante.pdf](http://www.cap-quebec.com/pdf/feuillelet_sante.pdf)

Du Journal de l'Association médicale canadienne :

### Identifying and managing adverse environmental health effects : a new series;

- CMAJ 2002; 166(8) :1041-3  
**1. Taking an exposure history;**  
 CMAJ 2002; 166(8) :1049-55  
**2. Outdoor air pollution;**  
 CMAJ 2002; 166(9) :1161-7  
**3. Lead exposure;**  
 CMAJ 2002; 166(10) :1287-92  
**4. Pesticides**  
 CMAJ 2002; 166(11) :1431-6  
[www.cmaj.ca](http://www.cmaj.ca)

## Un système harmonisé... par qui?

Suite de la page 1

Le projet de loi C-53 vient d'être réintroduit cet automne, à peine modifié, sous le nom de projet de loi C-8 *Loi visant à protéger la santé et la sécurité humaines et l'environnement en réglementant les produits utilisés pour la lutte antiparasitaire.* La législation proposée prit un tournant majeur lorsqu'elle fut acceptée dans son ensemble par le Sénat et envoyée au Comité des affaires sociales, sciences et technologie pour un examen plus approfondi. Une première journée d'audiences a été accordée à l'industrie le 7 novembre 2002 (voir [http://www.parl.gc.ca/common/Committee\\_SenNotice.asp?Language=F&meeting\\_id=4716&Parl=37&Ses=2&comm\\_id=](http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenNotice.asp?Language=F&meeting_id=4716&Parl=37&Ses=2&comm_id=)) mais les Sénateurs n'ont pas encore fait signe aux médecins ni aux divers organismes environnementaux qui ont exprimé des réserves face au projet de loi. Parmi ces réserves, notons l'absence d'un processus suffisamment rapide pour approuver la commercialisation de produits à faible impact, un axe trop éloigné du principe de précaution, le manque de rigueur dans l'évaluation du texte (trop de nuances laissant place à la subjectivité, décisions unilatérales accordées au ministre de la Santé, etc.), l'absence de moyens concrets de réduire la

dépendance aux produits chimiques, le manque de transparence et de responsabilité au niveau des ingrédients secondaires entrant dans la composition des produits, etc. Néanmoins, le processus semble suivre son cours à l'insu des médias et du public. Il est prévu que le Comité aura terminé son évaluation d'ici la fin de l'hiver et que le projet de loi aura été approuvé par le Sénat immédiatement après.

### Le Québec : un leader en Amérique du Nord!

Bref, il semble y avoir peu d'espoir d'obtenir des mesures de restriction sévères à l'échelle du Canada. Par contre, au Québec, nous attendons avec impatience la sortie du code de gestion proposé par Monsieur André Boisclair le 3 juillet 2002. Les fonctionnaires sont à réviser les quelques 70 commentaires déposés durant l'été et le ministre de l'Environnement du Québec nous a promis que le code sortirait avant Noël!

Pour communiquer vos préoccupations aux membres du comité sénatorial :



### Comité des affaires sociales, sciences et technologie Le Sénat du Canada, Ottawa On K1A 0A4

Sénateur Michael Kirby (président) (416) 992-2976/[filia@sen.parl.gc.ca](mailto:filia@sen.parl.gc.ca)  
 Sénatrice Marjory LeBreton (vice-présidente) (416) 943-0756  
 Sénatrice Joan Cook (416) 943-1051 [cookj@sen.parl.gc.ca](mailto:cookj@sen.parl.gc.ca)  
 Sénatrice Jane Cordy (416) 995-8409  
 Sénateur Consiglio DiNino (416) 943-1454 [dininc@sen.parl.gc.ca](mailto:dininc@sen.parl.gc.ca)  
 Sénatrice Joyce Fairbairn (416) 996-4382 [fairj@sen.parl.gc.ca](mailto:fairj@sen.parl.gc.ca)  
 Sénateur Wilbert Joseph Keon (416) 943-1415  
 Sénatrice Viola Léger (416) 992-1186  
 Sénateur Yves Morin (416) 922-1689 [moriny@sen.parl.gc.ca](mailto:moriny@sen.parl.gc.ca)  
 Sénateur Lowell Murray (416) 995-2407 [murral@sen.parl.gc.ca](mailto:murral@sen.parl.gc.ca)  
 Sénateur Douglas Roche (416) 943-9559 [roched@sen.parl.gc.ca](mailto:roched@sen.parl.gc.ca)

Nov. 2002 - Vol. 3, n° 4

**Bonne Fête!**  
**La Coalition pour les alternatives au Québec vient d'avoir**  
**3 ans!**

- Inspirez-vous d'Einstein : inutile de répéter les mêmes actions en espérant des résultats différents.



**Psssst...**

Ne manquez pas de visiter notre site Web regorgeant de nouvelles rubriques ajoutées cet été par une stagiaire des HEC. Vos suggestions sont les bienvenues!

[www.cap-quebec.com](http://www.cap-quebec.com)

**Petite annonce**

Bénévoles recherchés en tout temps ou à l'occasion, même sous la neige et dans le verglas. Possibilité de travail à la maison.

Emploi du temps peu amusant, peu payant et peu gratifiant. N'importe qui avec un sourire occasionnel considéré un atout.

Si jamais quelqu'un est intéressé, appelez :  
 Sylvie Thorn, directrice  
[capnaq@qc.aira.com](mailto:capnaq@qc.aira.com)  
 (450) 441-3899 ou 1 (800) 214-1214

**Regard sur l'actualité**

L'atrazine, largement utilisé au Canada depuis le milieu des années 50, est aussi l'un des herbicides les plus courus chez nos voisins du Sud. La revue scientifique NATURE ([www.nature.com/nature](http://www.nature.com/nature)) vient de publier le 31 octobre dernier les résultats d'une étude sur l'impact de l'exposition des grenouilles léopard sauvages à cet herbicide dans diverses régions des États-Unis. 10 à 92% des mâles présentent des anomalies testiculaires résultant de retards de développement ou d'une féminisation (ambiguïté variable des organes génitaux appelée hermaphrodisme). Dans le cadre de cette même étude, on a voulu vérifier la présence d'atrazine dans l'eau. Il appert qu'aux États-Unis, cet herbicide est présent en quantité supérieure aux doses d'efficacité testées en laboratoire dans toutes les sources d'eau et même dans la pluie.

Économique à souhait, des milliers de producteurs de maïs, de soya et de bleuets au Québec ont recours à l'atrazine commercialisée sous diverses appellations. Ses effets sur la faune ne sont peut-être pas aussi dramatiques que le DDT maïs, au fil des ans, les études suggèrent des impacts graves sur l'environnement et possiblement sur la santé humaine. Il a été démontré que l'atrazine nuit au système endocrinien des mammifères (dérange les cycles d'ovulation et les niveaux d'hormones) et réduisent leur fertilité. L'incidence de certains cancers a également été reliée à l'atrazine au point où certains pays d'Europe ont jugé bon de retirer ce produit du marché.

Le phénomène de la contamination de l'eau par les pesticides n'a rien de nouveau. Le Seattle Times, en septembre 1997 (Bobby C. Calvin, Seattle Times Eastside bureau, Sept. 9, 1997), avait fait état de chercheurs qui s'inquiétaient déjà que la toxicité des produits utilisés contre les mauvaises herbes pouvaient mettre la vie des ruisseaux en danger. L'analyse de l'eau et des sédiments de 13 ruisseaux et mares vaseuses en milieu urbain avait alors enregistré encore plus de pesticides que dans les ruisseaux ruraux exposés à toutes sortes de produits chimiques agricoles. L'herbicide dominant s'était alors révélé le 2,4-D. Ces données avaient été accumulées par le *Department of Ecology* et le *U.S. Geological Survey* sur 8 ans dans le cadre de cette recherche initiée en 1987. Même si les niveaux décelés ne présentaient pas de menace immédiate aux humains, il y avait certes de quoi menacer les écosystèmes aquatiques chargés de subvenir aux besoins en nourriture d'une multitude d'autres espèces.

**Cette année, osez changer les règles !**  
**Cadeaux faits maison, un grand cadeau par famille, des coupons de massage, gardiennage, repas cuisinés, leçons de piano ou de dessin;**

Pourquoi ne pas faire un don à un organisme de bienfaisance comme la CAP au nom d'un(e) ami(e), parrainer un animal réfugié de l'Écomuseum de Sainte-Anne-de-Bellevue ou encore un ours polaire du Fonds mondial de la nature?

**Enfin, pour profiter pleinement de l'hiver, à l'école ou à la maison, ne manquez pas de visiter l'épatant site de Vert l'action à [www.goforgreen.ca](http://www.goforgreen.ca) et...**

**Passez de merveilleuses Fêtes!**

